**Nom et coordonnées de l’organisme :**

Bureau van Dijk Information Management

5, rue Ambroise Thomas 75009 PARIS

**Modalités de la candidature (personne à contacter, courriel ou courrier, date limite de la candidature) :**

Envoi candidature (CV + lettre de motivation) à l’adresse : [bvdim@bvdim.com](mailto:bvdim@bvdim.com)

**Lieu du poste :**

Région parisienne

**Date de prise de fonction souhaitée :**

Dès que possible

**Conditions du poste :**

Bureau van Dijk Information Management (BvDIM), cabinet de conseil spécialisé dans le traitement, l’organisation et la valorisation de l’information, et dans les technologies associées recrute un(e) archiviste.

**Descriptif du poste :**

Sous l’encadrement d’un chef de projet de BvDIM, vous réaliserez des travaux d’archivage :

• Analyse archivistique des documents résultant de l’activité des services (description, détermination de la DUA et du Sort Final)

• Cotation et étiquetage

• Conditionnement matériel des archives

**Profil souhaité et compétences nécessaires :**

*Compétences et qualités requises*

Connaissance du cadre législatif et réglementaire en matière d’archives publiques;

Maîtrise des principes du records management ;

Maîtrise des règles et principes du classement et de l’analyse archivistiques;

Connaissance du fonctionnement d’une administration ;

Bonne maîtrise des outils bureautiques courants (Word, Excel) ;

Curiosité intellectuelle ;

Autonomie et force de proposition ;

Rigueur et sens de l’organisation ;

Bon sens relationnel, aisance à l’oral et à l’écrit.

*Formation attendue*

Formation diplômante dans le domaine de l’archivistique ou dans les métiers de la documentation (L3 à M2)

**Conditions particulières :**

Port de charges

Travail dans un environnement parfois poussiéreux

**Type de recrutement :**

CDD de 2 à 3 mois à temps complet (35h/ semaine du lundi au vendredi – pas de télétravail possible)

**Rémunération et avantages :**

Rémunération selon profil

Mutuelle d’entreprise

Chèques déjeuner

Prise en charge de 50% de l’abonnement des frais de transport en commun